



## REUNION DE BUREAU DU 04 FEVRIER 2019

Lundi 04 février 2019, les membres du Bureau se sont réunis à 18h15 afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Trésorerie/demande de subvention/Bar
2. Matériel : chaises-téléviseur
3. Inscriptions au Club/fréquentation
4. Fiche de poste d'hôtesse
5. Les interclubs
6. Date Assemblée Générale 2019
7. Marathon du 16 février
8. Repas du 27 mars
9. Questions diverses

### Membres Présents :

Marie-Cécile MORVAN, Nabih AFTIM, Françoise AUBAULT, Gill EMSELLEM, Jean-Paul FORTIN, Angela KEMME, Thierry LANCELEVEE, Clo RIGALT, Henri SENIA, Marie-Noëlle VANNIER.

### Membres excusés :

Jean-Paul COULOMBE, Patrick KOVALSKY, Cathy LUCAS

### 1 – Trésorerie/Fréquentation/Bar

- La trésorerie est saine
- Demande de subvention à la Ville de Rennes : dossier instruit par Françoise Aubault
- Le chiffre d'affaire du bar en 2018 est relativement stable.

### 2 – Matériel : chaises-téléviseur

- Les chaises ont été livrées. Thierry doit prendre contact avec les encombrants de la Ville de Rennes pour que les anciennes chaises qui ne peuvent pas être réutilisées et les cartons soient enlevés. Le Bureau fait l'hypothèse que cet enlèvement sera gratuit.
- Le Bureau décide l'achat d'un grand téléviseur pour plus de confort pour les adhérents. Cet achat est confié à Thierry.
- Egalement, nous devons nous mettre en recherche d'un cendrier extérieur afin de remplacer celui en place à l'extérieur sous le porche de l'entrée.

### 3 - Inscriptions au Club/Fréquentation

- Les inscriptions au Club sont stables par rapport à l'an dernier : 241 adhérents.

- La fréquentation est également quasi stable par rapport à la même époque de l'an dernier (-2 tables)

#### **4 – Fiche de poste d'hôtesse**

- La fiche de poste a été rédigée par Clo et remise à Marie-Line. Cette fiche de poste ne prétend pas à l'exhaustivité des tâches effectuées par Marie-Line mais elle cadre bien avec ce qui est attendu de son poste.

#### **5 - les Interclubs**

En D1, 3 équipes sont inscrites sur les 3 places disponibles

En D2, 3 équipes inscrites sur les 3 places disponibles

En D3, 5 équipes sont inscrites

En D4, 3 équipes inscrites

Le Bureau regrette qu'en D5, aucune équipe ne se soit inscrite. Les enseignants vont être sensibilisés pour inciter les débutants les plus avancés à s'essayer à la compétition d'autant plus que le Club s'est illustré dans les résultats nationaux du Championnat des Ecoles de bridge.

Ce Championnat a été une vraie réussite tant au niveau de l'organisation qu'en terme de fréquentation (42 tables) et de convivialité. Merci à tous ceux qui se sont impliqués pour cette belle réussite.

Le prochain Championnat des Ecoles de Bridge aura probablement lieu le 22 mai à 20 H 30.

#### **6 – Date Assemblée Générale 2019**

L'Assemblée Générale se tiendra le jeudi 18 avril à 18 heures. C'est une assemblée générale électorale. Les candidats désireux de se présenter au Bureau doivent faire acte de candidature auprès de Marie-Cécile.

#### **7 - Marathon du 16 février**

L'organisation est calée : Marie-Cécile s'occupe du goûter et Françoise du repas. A ce jour, nous comptons 8 tables.

#### **8 – Repas du 27 mars**

- Le repas du 27 mars s'articulera autour d'un plat unique pour lequel le traiteur de St Aubin d'Aubigné est retenu.

#### **9 – Questions diverses**

- Jean-Paul indique qu'il serait souhaitable que les mails du Club soient relevés de manière plus régulière. A cet effet, Clo Rigault est désignée et Marie-Cécile, en soutien. Il est convenu de laisser Marie-Noëlle gérer les mails ayant trait à la comptabilité.
- La date pour le festival du Club est fixée au **samedi 14 septembre 2019**.

**Prochaine réunion de bureau le 4 mars 2019**

**la Présidente**

Marie-Cécile MORVAN

**La Secrétaire**

Clo Rigault